

ASSR1

Repère épreuve :

e87ef7d234

Ce document contient 5 pages.

ASSR1 - FICHE RÉPONSES

Nom :

Prénom :

Classe :

Numéro	Titre	Sous-titre	A	B	C	D
Question 1	Piéton - Dans la circulation	Traverser en sécurité				
Question 2	Piéton - Dans la circulation	Traverser en fauteuil roulant				
Question 3	Piéton - Rollers	Circuler à rollers				
Question 4	Piéton - Intersection avec feux	Traverser au feu				
Question 5	Piéton - Intersection sans feux	Traverser en sécurité				
Question 6	Vélo - Dépassement	Dépasser une file de voitures				
Question 7	Vélo - Dans la circulation	Transport de passager				
Question 8	Vélo - Intersection avec feux	Feux en panne				
Question 9	Vélo - Equipements	Equipements du cycliste				
Question 10	Cyclo - Dépassement	Dépasser un bus				
Question 11	Cyclo - Dans la circulation	Rouler à deux				
Question 12	Cyclo - Dans la circulation	Piste cyclable				
Question 13	Cyclo - Equipements du cyclomotoriste	Le port du casque				
Question 14	Cyclo - Circuler en règle	Documents obligatoires				
Question 15	Cyclo - Vitesse	Adapter sa vitesse				
Question 16	Cyclo - Intersection avec feux	Changer de direction				
Question 17	Cyclo - Intersection sans feux	Situation de manœuvre				
Question 18	Autres - Transports en commun	Passager d'un car				
Question 19	Autres - Passagers d'une auto	Passagers et ceinture				
Question 20	Autres - Santé / Conduite	Prendre un médicament				

ASSR1 - FICHE SOLUTIONS

Numéro	Titre	Sous-titre	A	B	C	D
Question 1	Piéton - Dans la circulation	Traverser en sécurité			X	
Question 2	Piéton - Dans la circulation	Traverser en fauteuil roulant			X	
Question 3	Piéton - Rollers	Circuler à rollers	X		X	
Question 4	Piéton - Intersection avec feux	Traverser au feu	X		X	
Question 5	Piéton - Intersection sans feux	Traverser en sécurité	X	X	X	
Question 6	Vélo - Dépassement	Dépasser une file de voitures		X		
Question 7	Vélo - Dans la circulation	Transport de passager			X	
Question 8	Vélo - Intersection avec feux	Feux en panne	X	X	X	
Question 9	Vélo - Equipements	Equipements du cycliste	X	X	X	
Question 10	Cyclo - Dépassement	Dépasser un bus	X	X		
Question 11	Cyclo - Dans la circulation	Rouler à deux	X	X	X	
Question 12	Cyclo - Dans la circulation	Piste cyclable			X	
Question 13	Cyclo - Equipements du cyclomotoriste	Le port du casque		X	X	
Question 14	Cyclo - Circuler en règle	Documents obligatoires		X	X	
Question 15	Cyclo - Vitesse	Adapter sa vitesse			X	
Question 16	Cyclo - Intersection avec feux	Changer de direction	X			
Question 17	Cyclo - Intersection sans feux	Situation de manœuvre	X			
Question 18	Autres - Transports en commun	Passager d'un car		X	X	
Question 19	Autres - Passagers d'une auto	Passagers et ceinture	X		X	
Question 20	Autres - Santé / Conduite	Prendre un médicament		X	X	

Question 1 - C

Pour traverser une chaussée un piéton doit emprunter un passage piéton. Il ne faut jamais traverser devant ou derrière un véhicule de grande taille qui peut cacher l'arrivée d'éventuels véhicules. Avant de m'engager, je dois m'assurer que les autres usagers qui y circulent sont suffisamment éloignés pour avoir le temps de me voir et de s'arrêter.

Question 2 - C

Pour traverser une chaussée un piéton, en fauteuil roulant ou non, doit emprunter un passage piéton. Avant de s'engager, il doit s'assurer que les autres usagers qui y circulent sont suffisamment éloignés pour avoir le temps de le voir et de s'arrêter.

Question 3 - A;C

Le roller est un piéton, il a le droit de circuler dans les zones piétonnes. Il n'est pas autorisé à circuler sur la chaussée. Il doit, par sa vitesse et son comportement, respecter les autres usagers circulant sur le trottoir : il roule lentement, il s'écarte des piétons lorsqu'il les double, il s'efforce de ne pas les surprendre.

Question 4 - A;C

Traverser une rue présente toujours un risque. Les piétons doivent attendre que le feu soit rouge, que le pictogramme piéton soit vert pour s'engager tout en vérifiant que les véhicules les ont vus et qu'ils s'arrêtent.

Question 5 - A;B;C

Traverser une rue présente toujours un risque. Les piétons doivent utiliser les passages pour piétons, s'ils sont à moins de 50 m. Avant de s'engager, ils doivent manifester leur intention de traverser, vérifier que les véhicules les ont vus, s'assurer qu'ils s'arrêtent.

Question 6 - B

Il est interdit de dépasser un véhicule par la droite. Le cycliste n'est autorisé à doubler les véhicules à l'arrêt que par la gauche, si la ligne est franchissable et s'il peut le faire sans danger.

Question 7 - C

Sauf s'il est spécialement aménagé avec un siège ou une remorque, un vélo n'est pas prévu pour transporter un passager.

Question 8 - A;B;C

Le feu orange clignotant impose de ralentir et d'appliquer les règles usuelles de priorité. Sur le montant du feu, le panneau "Route prioritaire" indique que la voiture doit laisser passer le cycliste. Sur son feu, la voiture va trouver le panneau "Cédez le passage". Pour plus de sécurité, le cycliste doit cependant s'assurer, avant de passer, que la voiture s'arrête.

Question 9 - A;B;C

Ce sac à dos est très volumineux et les lanières pendent : il peut me faire tomber. D'autre part, il cache le feu rouge et le catadioptré, et je ne suis plus visible pour les usagers venant de l'arrière.

Question 10 - A;B

La ligne continue m'interdit de dépasser. Le panneau à l'arrière du bus m'indique que je dois le laisser quitter son arrêt. De plus, des piétons peuvent traverser devant le bus. Je reste derrière le bus et j'attends qu'il redémarre.

Question 11 - A;B;C

Lorsqu'ils roulent en groupe, les cyclomotoristes ont l'obligation de rouler en file indienne : à aucun moment, ils ne sont autorisés à circuler côte à côte. En circulant ainsi, ils augmentent le risque. La conduite par temps de pluie amène des risques supplémentaires : mauvaise visibilité, chaussée glissante? Il est aussi conseillé, afin d'éviter le risque de ne pas être vu par un autre véhicule, de porter un gilet réfléchissant.

Question 12 - C

Le panneau rond à fond bleu avec un vélo indique que les cyclistes sont obligés d'utiliser cette piste mais l'interdit aux autres usagers. L'absence d'indication représentant un cyclomoteur interdit son usage aux cyclomotoristes.

Question 13 - B;C

Le port du casque, à cyclomoteur, est obligatoire. Il doit être attaché, jugulaire serrée. Le non-port du casque est une infraction passible d'une amende. Le casque est la seule "carrosserie" du cyclomotoriste en cas de chute : sans casque, les blessures peuvent être mortelles ou entraîner un très grave handicap.

Question 14 - B;C

Respecter la règle, c'est aussi être capable de le prouver en toutes circonstances, notamment lors des contrôles exercés par les gendarmes ou les policiers.

Question 15 - C

Les panneaux de forme triangulaire indiquent un danger et obligent à ralentir. Dans le cas d'une zone fréquentée par des enfants, il faut ralentir et redoubler de vigilance.

Question 16 - A

Pour changer de direction, un cyclomotoriste doit signaler son intention en utilisant son clignotant, ce qui n'a pas été le cas. Il doit aussi ralentir et céder le passage aux piétons engagés sur le passage.

Question 17 - A

La voiture qui précède le cyclomotoriste manoeuvre en reculant. Il n'est pas possible de doubler par la gauche en raison de la ligne continue, ni par la droite. Il devra s'arrêter et attendre la fin de la manoeuvre de la voiture.

Question 18 - B;C

Lors d'une manoeuvre, un car possède de nombreux angles morts, particulièrement lorsqu'il recule. Il faut donc s'écarter du véhicule et attendre son arrêt complet pour monter à bord dans le calme.

Question 19 - A;C

En voiture, chacun doit être attaché avec sa ceinture de sécurité. Il convient d'aider les enfants ou les adultes peu mobiles à s'attacher. Le conducteur doit vérifier que tous les passagers soient bien attachés avant de démarrer.

Question 20 - B;C

Beaucoup de médicaments, même considérés comme anodins et délivrés sans ordonnance, altèrent les capacités de conduite : risque de somnolence, diminution de la concentration, de la rapidité de réaction, troubles visuels? Sur les boîtes de médicaments, un pictogramme (jaune, orange ou rouge) attire l'attention sur ce point. Dans cette situation, un pictogramme orange demande de ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé.